



RAPPORT D'ACTIVITÉS

L'IRET en mouvement

TABLE DES MATIERES

Introduction du Président.....	5
Partie 1 – L'IRET en mouvement	7
<i>Le Conseil d'administration</i>	<i>9</i>
<i>Place des Jeunes</i>	<i>10</i>
<i>Nos partenaires parlent de nous</i>	<i>17</i>
<i>Les synergies avec le Collège Royal des Doyens d'honneur du Travail.....</i>	<i>18</i>
Partie 2 - Les secteurs en activité.....	25
<i>Synthèse</i>	<i>27</i>
<i>Les Comités</i>	<i>28</i>
<i>Les réunions</i>	<i>31</i>
<i>Participation aux sélection terminées en 2018</i>	<i>32</i>
<i>Les spécificités des secteurs et les labels</i>	<i>33</i>
<i>Les Doyens d'honneur, nommés en 2018.....</i>	<i>37</i>
<i>Les Doyens d'honneur du Travail émérites</i>	<i>39</i>
<i>Les promoteurs.....</i>	<i>40</i>
<i>Les cérémonies</i>	<i>41</i>
<i>Les brevets</i>	<i>45</i>
Liste de membres du Conseil d'administration.....	47

INTRODUCTION DU PRÉSIDENT



"L'IRET en mouvement", n'est pas un slogan, mais la quintessence de ce qui anime l'IRET au jour le jour. » Ces mots clôturaient l'introduction du dernier rapport annuel, mais ils restent, plus que jamais, d'actualité pour ce rapport 2018.

En effet, le 28 février 2018, sa Majesté le Roi Philippe nous a fait l'honneur de présider une table ronde avec des jeunes et d'assister ensuite à une séance plénière dans l'auditorium de la Banque Nationale. Cette manifestation marqua le coup d'envoi de notre action *Place des Jeunes*, qui se retrouve en filigrane dans toutes les activités de l'IRET. Mais *Place des Jeunes* poursuit également son propre chemin.

La volonté de l'IRET est d'encourager les jeunes à trouver leur voie et leur épanouissement dans le monde du travail. Le Palais nous soutient dans cette action et à l'occasion de la fête nationale du 21 juillet, nous avons eu l'honneur d'implanter un stand d'information et d'activités dans le Parc de Bruxelles où notre Souverain et la Reine Mathilde nous ont rendu visite et se sont entretenus avec de nombreux jeunes présents sur notre stand.

Lors d'une réunion d'évaluation, nos jeunes partenaires ont validé et enrichi nos pistes de travail. *Place des Jeunes* se décline dorénavant en Youth4Action des actions où les jeunes s'engagent pour les jeunes; en You and Us for Youth ou la mise en place de synergie avec des actions menées par d'autres partenaires; et en Intergeneration action Plan, l'engagement du Collège Royal des Doyens d'honneur du Travail à concrétiser avec l'IRET les objectifs de *Place des Jeunes*. Ce rapport fait état du dynamisme avec lequel le Collège Royal des Doyens d'honneur du Travail a répondu à l'appel de l'IRET.

Cette nouvelle dynamique a positivement contaminé notre institution, si on peut l'exprimer ainsi. Le Conseil d'administration s'apprête à adopter une note stratégique qu'il souhaite proposer, notamment, aux autorités de tutelle. Elle marquera un tournant dans les activités de l'IRET.

Avec *Place des Jeunes*, la notoriété des Lauréats et Doyens d'honneur du Travail se trouve renforcée, et par ricochet la visibilité de l'IRET s'accroît. Il est significatif qu'un de nos partenaires sectoriels nous identifie comme une plateforme de rencontre et un acteur qui aide à préparer le monde du travail de demain. La qualité de notre travail est ainsi reconnue.

Cette énergie positive doit encore rebondir davantage sur nos actions et nos partenaires sectoriels. La suspension des travaux des secteurs de la Chimie et de la Défense, pour des motifs internes, ne doit pas nous démobiliser. D'autres secteurs font preuve de créativité, comme le secteur de la Fleuristerie, qui a intégré un thème de grande actualité, en adoptant un label Management durable.

Nul doute que l'année 2019 verra éclore de nouvelles initiatives.



Philippe PIRSON

PARTIE 1

L'IRET EN MOUVEMENT

7

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

UNE RÉELLE VOLONTÉ DE TOUCHER UN NOUVEAU PUBLIC.

Le Conseil d'administration s'est réuni les 11 janvier, 8 mai, 21 juin, 12 septembre, 5 novembre et 13 décembre 2018.

L'essentiel des débats ont porté sur :

- *Place des Jeunes* et les opportunités et incidences sur les activités de l'IRET.
- L'élaboration d'une note stratégique pour le développement des activités de l'IRET.
- Les initiatives dans le cadre du partenariat avec le Collège Royal des Doyens d'honneur du Travail.

Place des Jeunes

L'investissement des membres du Conseil d'administration, déjà très important dans la période préparatoire de *Place des Jeunes*, s'est poursuivi en 2018 et bien au-delà de l'événement qui s'est tenu le 28 février en présence de S.M. le Roi. Pour cet événement, leur appui a été crucial notamment tant au niveau du contenu qu'au niveau organisationnel.

La réussite de l'événement a amorcé de nouvelles initiatives qui inscrivent l'action dans la durée. Trois axes ont été identifiées : *Youth4Action* (action par les jeunes, pour les jeunes), *You and Us for Youth* (recherche de synergie avec d'autres initiatives) et *Intergeneration Action plan* (le plan d'action du Collège Royal des Doyens d'honneur du Travail).

L'IRET et *Place des Jeunes* ont été invités à participer au Village des 5 ans de règne de S.M. le Roi dans le Parc de Bruxelles le 21 juillet. Le Conseil d'administration a saisi cette opportunité pour se doter d'outils lui permettant de s'adresser au grand public et de contribuer ainsi à sa reconnaissance et celle des Lauréats et Doyens d'honneur du Travail.

Note stratégique

Le Conseil d'administration a considéré que *Place des Jeunes* doit déboucher sur un repositionnement de l'IRET. Il a donc contribué largement à la rédaction d'une note stratégique qui a pour objectifs de :

- rendre visible les valeurs, objectifs et stratégie de l'IRET,
- concrétiser et poursuivre l'adaptation des activités de l'IRET,
- améliorer la qualité des services et obtenir des résultats en phase avec les orientations politiques,
- définir une plateforme qui rencontre les attentes des parties prenantes de l'IRET,
- assurer une stabilité qui permette à l'institution de rencontrer ses objectifs.

Celle-ci a été le socle sur lequel il s'est appuyé pour définir les missions de la direction générale et sa nouvelle description de fonction.

Partenariat avec le Collège Royal des Doyens d'honneur du Travail.

Dans le cadre du partenariat avec le Collège Royal des Doyens d'honneur du Travail, les administrateurs ont soutenu plusieurs initiatives de celui-ci. Celles-ci sont décrites plus loin dans le rapport dans le chapitre consacré à *Place des Jeunes* et dans celui consacré au Collège Royal des Doyens d'honneur du Travail.

Ces initiatives démontrent que la synergie avec le Collège s'est renforcée et que celui-ci remplit de plus en plus concrètement sa mission de soutien aux initiatives de l'IRET.

PLACE DES JEUNES

Place des Jeunes

Un nouveau socle pour les activités de l'IRET.

Après plusieurs mois de préparation, *Place des Jeunes*, un événement organisé le 28 février 2018, est devenu un pilier pour les activités de l'IRET.

L'IRET souhaite contribuer, modestement, à relever les défis du marché de l'emploi. Une de ses préoccupations est d'encourager les jeunes dans leur parcours professionnel. L'IRET est convaincu qu'une dynamique nouvelle doit se mettre en place, permettant aux jeunes d'être entendus dans leurs aspirations et aux employeurs de trouver ou de poursuivre une stratégie qui transforme leurs potentialités en ressources. Cette dynamique soutiendra le développement économique, le développement du bien-être des personnes et contribuera ainsi à l'équilibre de notre société.

« Le 28 février dernier, un souhait exprimé depuis longtemps s'est réalisé, l'IRET a lancé *Place des Jeunes*. Les jeunes, on ne le répétera jamais assez, sont l'avenir. Nous devons nous mobiliser pour qu'ils puissent prendre avec raison leur place car, nous l'avons constaté, ils « en veulent » ! Nous voulons parler avec les jeunes des questions de jeunes, et nous joindre à tous ceux qui unissent déjà leurs forces pour leur apporter des réponses, les soutenir dans leurs difficultés mais aussi dans leurs engagements.

S.M. le Roi nous a fait l'honneur d'entrer en dialogue avec de jeunes Lauréats du Travail et de participer à la séance plénière qui suivit. Une expérience que peu d'entre eux auront l'occasion de vivre une seconde fois. Ils en sont fiers et nous aussi. Nous Lui en sommes très reconnaissants.

Je remercie sincèrement tous les Doyens d'honneur du Travail qui se sont mobilisés, ainsi que Luc De Moor, le chef d'orchestre de *Place des Jeunes*. Il a formé un duo remarquable avec Martine Voets, Directrice générale de l'IRET et son équipe. Alain Bernard, CEO de DEME qui a accepté de nous emmener dans son hélicoptère pour mieux voir les défis et les opportunités de notre monde en changement. Mais aussi le groupe de travail, constitué de plus de trente Doyens, qui a lancé un nouveau défi au Collège : s'ouvrir aux jeunes générations.

Enfin, je tiens à souligner l'indéfectible soutien du Vice-Premier Ministre Kris Peeters qui nous a apporté, une fois de plus, son appui et saluer Jan Smet, Gouverneur de la Banque Nationale pour son hospitalité. »



PHILIPPE PIRSON, PRÉSIDENT

Le fruit d'une méthodologie inclusive



Place des Jeunes est un événement pensé avec les jeunes et pour les jeunes. Parmi la centaine de Cadets et Lauréats du Travail contactés, ce sont 18 jeunes exerçant des métiers différents et venant des 4 coins du pays qui se sont engagés dans la préparation de l'événement, sous la conduite de Luc De Moor, Group Managing Director Educam.

Le groupe a exploré :

- le sens de leur participation aux procédures de sélection de Lauréat du Travail et leur motivation à participer à la mise sur de pied de *Place des Jeunes*,
- comment est née leur passion pour leur métier,
- leur parcours de formation,
- identifié les valeurs qui leur tiennent à cœur,
- les obstacles qu'ils rencontrent et entendu leurs idées sur ce qui devrait changer dans le monde de l'enseignement et de l'entreprise pour leur donner toute la place qu'ils méritent

Jurgen Cluytmans, Sipora Gofflot, Pieter D'Haene, Brandon Cornelis, Jelle Brusselmans, Steven Nachtergaele, Deborah Lala, Wim Van Loon, Christophe Farris, Quentin Lamarche, Matthieu Snoeck, Steven Vanonckelen, Lauréats du Travail ont partagé leur vision avec S.M. le Roi autour de la Table ronde qui s'est tenue avant la séance plénière. Le Roi, très attentif, a évoqué avec eux des questions de formation, de motivation et d'appréhension des défis qu'ils rencontrent dans leur jeune vie professionnelle.

11

Les autres Lauréats, Jacob Bossaer, Bart Claeys, Jan De Backer, Diederik Pincé, Muriel Smeets et Billy Simone, ont assisté en tant que témoin du déroulement de la Table ronde. Ils sont ensuite intervenus au cours de la séance plénière.



Les membres du comité d'accompagnement ont proposé que seuls des jeunes soient présents pendant la Table ronde. Les organisations partenaires étaient représentées par un jeune de leur choix :

- ABVV-FGTB : Eylen Aydemir, Attachée au SPF Finance.
- ACV-CSC : Marissa Van Roy, employée chez Caterpillar.

- CGSLB : Mohamed Hadi, Responsable Jeunes Wallonie.
- FEB : Laurent Costas, Communication Young Talent in Action.
- UCM : n'a pas proposé de représentant.
- UNIZO : Marie Van den Broeck, entrepreneure, MyAddOn.

La séance s'est poursuivie par des témoignages de jeunes en direct. Les témoignages étaient complétés par de très courtes vidéos, messages et un enregistrement sonore de jeunes en formation en alternance, en recherche d'emploi ou issus d'un milieu de très grande pauvreté. Aucun sujet n'était tabou, chacun s'est exprimé avec trop peu de temps sans doute, mais avec force. Leur enthousiasme au terme de cet événement est une source d'inspiration pour l'IRET.

La préparation de Place des Jeunes a reposé sur :

- Le comité d'accompagnement mis en place par le CA, composé de membres du CA dont les vice-présidents du Comité de direction et d'un représentant du Collège. C'est au sein de ce Comité que les grandes orientations ont été données.
- Les Jeunes des trois organisations syndicales réunis dans un groupe de travail.
- Ils ont proposé des témoignages et des extraits de vidéo
- Le groupe de jeunes de l'asbl Lutte, Solidarité, Travail.
- Les Jeunes Lauréats du Travail réunis en groupe de travail.
- Les Doyens d'honneur du Travail réunis en groupe de travail.
- La FEB et l'initiative Young talent In Action.
- L'animateur de l'événement, Luc De Moor, Doyen d'honneur du Travail et CEO d'Educam en étroite collaboration avec la direction de l'IRET.

La séance plénière était introduite par Alain Bernard, Doyen d'honneur du Travail et CEO DEME qui encourage ses collaborateurs à devenir Lauréat du Travail. Son intervention intitulée "Creating in better world for the future" a notamment souligné l'importance de la vision et de la participation des jeunes aux réponses que nécessitent les défis auxquels doivent faire face les entreprises.

ALAIN BERNARD
CEO DEME



Place des Jeunes, un tremplin pour la notoriété

- ✓ Près de 5000 personnes informées directement de l'initiative et près de 300 participants dont 51 % de jeunes parmi lesquels :
- ✓ Les Lauréats promus des 5 dernières années.
- ✓ L'ensemble de Doyens d'honneur du Travail et émérites.
- ✓ Les membres des Comités Organisateur des promotions des 5 dernières années.
- ✓ Des élèves de fin de secondaire issus de 2 écoles
- ✓ Les partenaires qui ont travaillé sur Place des Jeunes:
 - Les syndicats.

- La FEB, via son programme Young Talent in Action.
- Le Réseau des Fondations.
- Lutte Solidarité Travail.
- UNIZO.
- ✓ Plus de 2000 visites sur le site pendant le mois précédent l'événement.
- ✓ 3 dépêches BELGA reprises dans 12 parutions avec une audience cumulée de près de 600.000 personnes.
- ✓ Près de 3000 visiteurs pour le reportage photos sur le site Internet.
- ✓ 2 publications sponsorisées sur Facebook qui ont atteint respectivement plus de 4500 et 6400 personnes.
- ✓ Le bulletin d'information 2018/1 du Collège Royal des Doyens d'honneur du Travail consacré essentiellement à *Place des Jeunes*.

Il est cependant difficile d'évaluer la portée réelle de l'événement sur les réseaux sociaux car de nombreux participants ont réalisés des publications personnelles via Facebook, Twitter, Instagram,...

D'autres publications ont été faites par les partenaires de l'IRET.

Place des Jeunes c'est aussi des témoignages et des parcours de vie interpelant



IR. JACOB BOSSAER,

LAURÉAT DU TRAVAIL - PROFESSIONS ET MÉTIERS DE L'INGÉNIEUR : MASTER OF SCIENCE

« Plaine blanche scintillante, la simplicité de la nature est à couper le souffle, mais impitoyablement traîtresse comme un joyau que l'on convoite et qui vous tient en son pouvoir et, au bout du compte, vous anéantit, vous submerge et vous oublie au cœur de sa beauté. Antartica, le seul continent inviolé au monde. Pendant que la nature s'empare de moi, je me demande au nom de quoi j'ai atterri ici. Pour cela je dois retourner à l'enfance lorsque ma mère me demandait ce que je voulais faire. J'avais sans doute vu Merlin l'Enchanteur de Walt Disney et j'ai répondu plein d'enthousiasme « Je serai inventeur. ». Ma mère m'a immédiatement compris. Je voulais créer quelque chose ayant un impact. « Rêve », disait-elle, « va vers ce qui te rends vraiment heureux. » Ce sont des mots que je mets en pratique tous les jours aujourd'hui. Issu d'une famille de sept enfants, élevé dans une cité sociale avec ses défis incroyables, mais néanmoins beaux, cela m'a donné le feu pour toujours aller vers ce que je voulais : l'aventure, qui m'a mené sur Antartica.

Ingénieur civil, alors que l'on m'avait conseillé l'enseignement professionnel, j'ai travaillé comme portier de nuit pour payer mes études ; au final, ma propre entreprise BOSAQ (www.bosaq.com), ma propre bonne cause créant un impact, Water Heroes (<http://beawaterhero.org/>).

Je rêve aujourd'hui encore plus qu'avant.

Et ces rêves m'ont apporté le titre de Lauréat du Travail. Une reconnaissance pour avoir poursuivi mes ambitions. Un honneur qui m'a été fait. Donner est ce qui rend les gens heureux, c'est pourquoi je souhaite épauler l'initiative de l'IRET. Nous essayons que chacun vive ses rêves. Et comme les personnes qui ont cru en moi, m'ont soutenu, et continuent à le faire, je veux à mon tour que d'autres vivent leur rêve.

Ce que tu veux, ce pourquoi tu travailles réellement, ce que tu souhaites vraiment, réussit. C'est une évidence pour moi et ce message je veux l'envoyer au monde avec tous ces jeunes motivés.

Et bien que le titre de Lauréat du Travail constitue déjà une chouette reconnaissance, la plateforme qui, avec notre Roi, est maintenant utilisée pour motiver les gens à réaliser leur rêve, est fantastique et ils peuvent compter sur mon appui. Et même si mon message est peut-être une petite branche qui se brise facilement, si suffisamment de petites branches collaborent, nous deviendrons plus fort que le tronc le plus solide »



GRUPE DE JEUNES DE L'ASBL LUTTE, SOLIDARITÉ, TRAVAIL

"Bonjour, nous vous invitons à apprendre à faire le poirier ensemble pour voir et comprendre le monde d'en bas ». Ce dialogue permettra de construire un monde n'oubliant personne. L'avancée, le progrès de nos sociétés se mesurent d'abord, à l'avancée des personnes les plus fragilisées, en reconnaissant et respectant leurs engagements et leurs mérites.

Nous avons entre 15 et 30 ans et nous nous rassemblons librement dans le mouvement LST. C'est un défi quand on résiste à la misère au quotidien. La peur du regard des autres, à l'école, dans la rue, ou même à la maison, prend le dessus. Chercher un toit, payer son loyer, s'occuper des enfants, trouver un emploi, répondre aux exigences des services demande tant d'énergie... On nous impose tant de choses, pour prouver que nous sommes des personnes responsables et garder nos maigres ressources quand nous en avons.

Nous nous sommes lancés dans une création théâtrale : « Du gravier dans les chaussures ». Cela n'a pas été facile mais c'est à partir d'un gravier coincé entre la semelle et la plante du pied que nous nous sommes reconnus. C'est à l'instant précis où nous nous sommes assis ensemble sur le bord du chemin pour l'enlever que le dialogue s'est établi, que les fils se sont tissés. Aujourd'hui nous passons de l'ombre à la lumière, afin que ce gravier devienne un grain de sable qui va engrayer la machine à exclure.

Sur scène nous exprimons notre vécu comme : « Moi aussi j'aimerais bien avoir un boulot pour lequel je me réveille de bonne humeur le matin parce que j'aime ce que je fais. ... J'ai fait des études de puéricultrice parce que j'adore les enfants, j'aurais bien voulu travailler là-dedans, mais malheureusement j'ai galéré pendant ma dernière année d'études. Je ratais et recommençais, mais j'étais bloqué par des situations injustes et des personnes qui t'écrasent. A un moment t'en peux plus de galérer et de ne finalement pas atteindre le but que tu veux. C'est pour ça qu'alors t'abandonnes. Ce n'est pas qu'on ne veut pas, c'est juste que des fois, on n'a pas le choix. »

Notre objectif est de comprendre ce que nous et nos amis vivons. Nous voulons que la parole qui naît de ces rencontres soit entendue et partagée.

Nous voulons faire avancer les choses. Nous souhaitons participer à la construction d'une société plus juste et plus solidaire.

Au travers de nos parents, nous avons compris qu'il faut une sécurité pour les moments de maladie, de chômage, ou de perte d'emploi, des caisses de solidarités pour traverser les frais liés à la famille, la maladie, l'école, etc... Il faut une sécurité sociale forte, des services publics pour garantir la mobilité, le logement, la formation, la santé, entre autres. Bien sûr que l'emploi est important, quand il est correct et régulier, mais nous en faisons l'expérience, il ne suffit pas pour sortir de la misère, pour garantir la sécurité d'existence et la dignité.

Ensemble nous nous sommes mis debout et au nom de tous ceux qui restent sur le côté, qu'on oublie, qu'on méprise ou qu'on condamne, nous souhaitons vous interpeller sur l'urgence d'une réaction et d'une mobilisation forte. Réveiller l'espoir qu'un autre monde est possible".

Battre le fer tant qu'il est chaud !

Le 18 juin 2018, presque toute la Belgique avait les yeux rivés vers le petit écran. Les Diables Rouges débutaient leur Mondial, début d'une belle histoire dont on connaît l'incroyable issue. Parmi les supporters, l'équipe de Jeunes Lauréats du Travail, qui avaient préparé *Place des Jeunes* avec l'IRET. Ils étaient invités à la réunion de suivi de cet événement, même jour, même heure. Dilemme ! Pour satisfaire tout le monde, le secrétariat a

organisé la projection du match en streaming permettant à chacun de concilier les plaisirs du supporter et le souhait de poursuivre l'aventure de *Place des Jeunes*. Au coup de sifflet de fin de match, l'ordre du jour a été entamé. Au menu, l'évaluation de la rencontre du 28 février et surtout, les perspectives d'avenir.

L'enthousiasme est toujours là et l'invitation à participer au Village des 5 ans de règne de S.M. le Roi, dans le Parc de Bruxelles le 21 juillet, a renforcé celui-ci.

Les axes de travail ont été confirmés : Youth4Action, You and Us for Youth et Intergeneration Action Plan vont prendre corps. C'est une bonne nouvelle. Les Jeunes Lauréats se préoccupent déjà de la manière d'impliquer d'autres jeunes dans le processus.

Youth4Action, You and Us for Youth et Intergeneration Action Plan

- ✓ Youth4Action : Les jeunes intéressés ou ayant participé à *Place des Jeunes* vont poursuivre le travail autour de 2 axes :
 - Un axe réseau : pour se retrouver et échanger leur expérience. Avec eux il faudra définir comment pérenniser ces contacts. Plusieurs pistes sont ouvertes : une dimension sectorielle ou régionale par exemple.
 - Un axe appui aux jeunes Lauréats du Travail qui s'investissent pour d'autres jeunes. L'IRET pourrait mettre en place une plateforme d'information par exemple. Les actions concrètes devront être définies avec les jeunes.
- ✓ You and Us for Youth : L'IRET souhaite entrer en synergie avec d'autres initiatives comme les YTIA de la FEB, ou World Skills par exemple. Cette synergie a déjà été évoquée avec la FEB et des personnes actives dans World Skills. Elle devrait se formaliser par la signature d'une convention. Des collaborations avec des écoles ou des organismes d'insertion sont également possibles.

✓ Intergeneration Action plan :

Le Collège Royal des Doyens d'honneur du Travail s'engage avec l'IRET à élaborer un plan d'action pour les jeunes. Un groupe de travail de plus de 30 Doyens d'honneur du Travail s'est réuni dans le cadre de la préparation de *Place des Jeunes*. Au terme de cette rencontre, le Secrétaire général, Monsieur Fons De Potter, et le Président, Philippe Pirson, ont inscrit le point à l'ordre du jour du Conseil d'administration du 27 mars 2018.

Des actions concrètes sont inscrites de manière structurelle autour de deux axes :

- Le bulletin d'information consacre dorénavant au moins une page entière à *Place des Jeunes*, son public cible et sa diffusion seront élargis.
- Les événements s'ouvrent désormais à une participation active des jeunes.

Le chapitre consacré au partenariat avec le Collège Royal des Doyens d'honneur du Travail revient plus en détail sur ces actions.

Youth for action - Première action de terrain

Début juin, la nouvelle est tombée définitivement, l'IRET et *Place des Jeunes* étaient parmi les 20 initiatives sélectionnées et invitées à tenir un stand dans le Village pour les cinq ans de règne du Roi dans le Parc de Bruxelles le 21 juillet 2018.

C'était une excellente nouvelle et un nouveau défi : concevoir un stand et des animations pour la fête nationale belge.

L'objectif a été rapidement cerné avec l'aide des jeunes comme en témoigne Steven Nachtergaele, ci-dessous.

Notre objectif : « enthousiasmer de manière ludique les enfants et les adolescents afin de les faire réfléchir au sujet de leur future vie (professionnelle).

A cet effet, les plus jeunes ont pu compléter une carte postale – adressée au Roi – d’un chouette dessin ou message autour du thème « *Plus tard, je serai...* ». Il y avait également des puzzles afin de mettre en exergue de manière ludique le fonctionnement de l’IRET.

Les adolescents ont eu l’occasion de dialoguer avec les jeunes Lauréats du Travail, les personnes de Young Talent in Action et les représentants de l’Institut royal. Aucune question n’était de trop pour ce groupe de volontaires enthousiastes et passionnés.

Pour conclure, on pouvait immortaliser l’instant devant le photomaton et s’inscrire pour le concours permettant de remporter des prix très intéressants (des BD concernant les choix professionnels, des visites à des chantiers/entreprises et beaucoup plus).

Bref, c’était une journée formidable, aussi bien pour les visiteurs que pour les volontaires ! »

IR. STEVEN NACHTERGAELE

LAURÉAT DU TRAVAIL – PROFESSIONS ET MÉTIERS DE L’INGÉNIEUR : MASTER OF SCIENCE



L’initiative a connu un grand succès. La foule était au rendez-vous sous un soleil de plomb. Par ailleurs, plusieurs Doyens d’honneur du Travail ont réagi positivement à l’appel lancé au début de l’été visant à offrir des cadeaux aux participants à notre action dans le Parc de Bruxelles. Ils en sont chaleureusement remerciés.

Ce succès est à teinter d’un bémol. Si les participants ont été très nombreux, notre public-cible n’a pas toujours été atteint. Par conséquent certains cadeaux ne seront pas activés en raison du très jeune âge de nombreux participants. Ils pourraient être retenus pour une prochaine occasion.

NOS PARTENAIRES PARLENT DE NOUS

Wim Dries, Président VVSG engage son organisation

Pour promouvoir la procédure de sélection du Personnel provincial et communal, un message vidéo de Monsieur Wim Dries, Bourgmestre de la ville de Genk et Président de la « Vereniging van Vlaamse Steden en Gemeenten » (nldr : union des villes et communes flamandes), a été publié sur la page Facebook de l'IRET

« Lorsque l'on m'a demandé si je connaissais l'Institut royal des Elites du Travail, ainsi que le Collège Royal des Doyens d'honneur, je me devais dire : « oui, mais ». Je trouve que c'était un peu réducteur, car la valeur du travail et la reconnaissance de personnes qui durant toute leur vie professionnelle ont été exceptionnelles, sont au fond, extrêmement importantes dans ce 21^e siècle.



Je pense qu'en tant que bourgmestre, mais également en tant que président de VVSG, je peux contribuer à promouvoir les Lauréats du Travail auprès des employeurs, mais également des employé·e·s du secteur public et ainsi donner une signification importante à cette valeur et la reconnaissance méritée pour ce travail.

Depuis le 7 décembre 2016, je suis le Président de VVSG, une organisation qui défend les intérêts des administrations locales mais qui s'occupe également des formations, qui permettent aux administrations locales d'avoir accès aux informations indispensables.

Je suis aussi très heureux de pouvoir travailler avec une équipe de collaborateurs, un Conseil d'administration et un Comité de direction engagés afin d'assurer l'avenir et nous pensons à quelques chantiers tels que : les objectifs de développement durable ou les smart cities, un défi auquel toutes les villes en Flandre sont confrontées, mais aussi comment maintenir la bonne santé financière des villes ? Et ajoutons à cela, le souhait d'améliorer le bon fonctionnement interne des communes dans ce 21^e siècle. Vous pouvez constater que nous avons énormément de défis et ceci est uniquement possible grâce à nos collaborateurs qui travaillent pour nous avec beaucoup d'engagement et d'enthousiasme. Dans ce cadre les décorations du travail sont importantes et en collaboration avec VVSG, je veux examiner comment nous pouvons porter ces valeurs à l'attention des villes et comment nous pouvons mieux faire connaître l'Institut royal des Élités du Travail mais aussi le Collège Royal des Doyens d'honneur, auprès des différentes communes et du secteur public et ainsi, assurer la reconnaissance des valeurs du travail dans ce 21^e siècle. »

17

L'IRET, une plateforme de rencontre et un acteur qui aide à préparer le monde du travail de demain.

La Journée de rencontre des Doyens d'honneur du Travail du 6 octobre dernier fut une première expérience en ce qui me concerne et j'ai beaucoup apprécié l'atmosphère conviviale et amicale reliant les membres du Collège et les participants.

Les exposés étaient de très haute tenue et particulièrement inspirants dans le cadre de nos responsabilités respectives. J'ai été particulièrement impressionné par le partage d'expérience de Liesbeth Sabbe qui nous a donné quelques clés de la réussite du groupe Colruyt.



Chez Colruyt, on attend beaucoup des travailleurs et en échange, l'entreprise place très haut le niveau d'exigence qui lui incombe à l'égard des travailleurs. C'est un exemple pour chacun de nos mondes professionnels. Un exemple qui parle autant à la petite qu'à la grande entreprise.

L'entreprise qui gagne est celle qui place l'humain au cœur de son projet. Pas de réussite sans motivation et plaisir au travail. Pas de motivation sans respect et reconnaissance réciproque. La barre est placée haut, chacun y contribue et chacun en recueille le fruit, dans le travail comme en tant qu'être humain. Alors, on travaille ensemble à des emplois durables.

Bravo pour ce témoignage qui booste nos énergies. Bravo au Collège Royal et à l'IRET pour l'organisation de tels événements. Aussi la capacité de dialoguer entre les représentants du monde du travail et de l'entreprise est extrêmement enrichissante. De telles initiatives doivent nous aider à mieux encore faire connaître l'IRET en tant que plateforme de rencontres et acteur pour nous aider à nous préparer au monde du travail de demain.

ROBERT DE MÛELENAERE,

DOYEN D'HONNEUR DU TRAVAIL, ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ CONFÉDÉRATION CONSTRUCTION.

LES SYNERGIES AVEC LE COLLÈGE ROYAL DES DOYENS D'HONNEUR DU TRAVAIL.

Nouvelle ligne éditoriale pour le Bulletin d'information

Un nouveau Comité de rédaction a pris le relais d'une équipe de Doyens d'honneur du Travail qui travaillait bénévolement sous la houlette de George Tambuyser, Doyen d'honneur du Travail du secteur de l'Imprimerie et des Arts graphiques.

Ce nouveau Comité est dirigé par Johan Dexters, Vice-Président du Collège Royal des Doyens d'honneur du Travail. Il a d'emblée proposé de consacrer au minimum un page entière du Bulletin à *Place des Jeunes*.

Le sens du mandat de Doyen d'honneur du Travail et la manière dont certains Doyens d'honneur du Travail le remplissent est également dorénavant au centre des articles publiés.

On lira ci-dessous les témoignages de Luc de Moor, Group Managing Director Educam, Doyen d'honneur du Travail et de Johan Dexters, Doyen d'honneur du Travail, Président de Funebra.



" Nous vivons dans une ère de perturbations et de changements profonds, et nous avons atteint une limite où le monde que nous connaissons touchera à sa fin, et où un (nouvel) avenir se manifestera via nous tous. Durant toute ma carrière professionnelle, j'ai été fasciné par le développement de l'être humain et j'ai tenté d'inciter les gens à donner le meilleur d'eux-mêmes. Lorsque le Président de l'IRET m'a demandé d'animer l'initiative *Place des Jeunes*, je n'ai pas hésité un instant. En effet, acquérir un maximum de connaissances et les partager avec autant de personnes que possibles afin d'être complémentaires et de se renforcer mutuellement est mon leitmotiv. Et voilà de quoi il en retournait durant cette séance plénière. Je crois énormément au développement, orienté vers le résultat, des jeunes employeurs et travailleurs, avec un potentiel maximal, afin d'améliorer l'avenir du marché du travail et la

société de demain. Voilà pourquoi je m'engage pour l'initiative *Place des Jeunes*."

Place des Jeunes, une source d'inspiration

« L'initiative *Place des Jeunes* m'a touché profondément et m'a inspiré. J'ai entendu de nombreux témoignages au sujet de la manière dont nous pouvons anticiper au mieux l'avenir qui se profile et que de nombreuses opportunités se présentent que je n'aurais peut-être pas identifiées. En effet, personnellement, j'ai beaucoup appris au sujet des changements loufoques et perturbateurs auxquels les gens et les institutions sont confrontés et doivent faire face. L'initiative *Place des Jeunes* a apporté des éclaircissements sur l'avenir de notre société et l'espoir d'un monde meilleur. Ainsi, l'IRET aide à sensibiliser les gens et les institutions aux nombreux défis qui les attendent. J'ai appris comment, en ces temps turbulents, l'IRET peut également nous aider à faire la différence et entreprendre les meilleures actions pour encore mieux reconnaître et promouvoir les talents de chacun. »

« Giving back » un élément de notre rôle sociétal.

« Selon moi, le principe du « giving back » a sa place au sein du rôle sociétal des Doyens d'honneur du Travail. Concrètement : il faut donner aux jeunes travailleurs et entrepreneurs d'aujourd'hui les outils dont ils ont besoin afin de pouvoir réaliser leurs rêves. Le constat « que nous avons réussi notre carrière » ne peut donner lieu à l'autosatisfaction. Au contraire, plus que jamais, les jeunes sur le marché de l'emploi attendent de nous que nous identifions les tendances et adoptons un regard nouveau. Nous devons avoir l'ambition de combiner positivement une vision claire de l'avenir et des points d'action inspirants pour les jeunes talents de demain. Dans ce sens, le titre de "Doyen d'Honneur du Travail" a quelque chose d'unique, de contagieux et de rafraîchissant. La découverte de nouvelles voies vers un meilleur avenir est centrale dans notre vie. Conscientiser les gens à leurs possibilités illimitées doit être notre passion. De même contribuer à la prise de conscience et stimuler le développement (et l'action !) entre dans la mission des Doyens d'honneur du Travail. »



Johan Dexters, Doyen d'honneur du Travail, Président de Funebra.

« Dans nos vies, il y a des gens vers qui - consciemment ou non - nous levons les yeux ou que nous voulons prendre en exemple. Ces modèles peuvent être des personnes de notre entourage, des superstars, des personnalités historiques ou des dirigeants... Il s'agit de personnes qui ont une signification particulière pour nous et qui nous inspirent.

En ce sens, comme Doyen d'honneur, nous devons chercher comment et réfléchir à la manière dont nous pouvons être un exemple pour les autres, des personnes de référence et inspirantes. Inspirer: faire émerger des idées, rendre enthousiaste, convaincre, encourager ou encourager autrui à être inspirant à son tour. L'octroi du titre est sans doute la consécration d'une carrière méritoire, mais il a certainement aussi ses obligations en raison de l'exemplarité du mandat.

Un Doyen est une personne qui encourage et renforce la confiance dans son secteur professionnel. Sa motivation est la passion et la passion mène toujours au succès ! Mais qu'est-ce que le succès ? Pour certains, c'est gagner beaucoup d'argent ou d'être bien considéré. Mais pour beaucoup d'autres personnes et certainement pour nous, Doyens d'honneur, cela signifie avant tout : faire ce que l'on aime faire. Consacrez du temps à des choses qui donnent de l'énergie et développent les talents naturels. Après tout, tout commence par soi-même et ses propres passions. Quiconque suit sa passion reçoit beaucoup plus de satisfaction de la vie et de ses activités professionnelles.

L'ouverture, la sincérité, la transparence sont des mots clés. L'accessibilité est importante. Être accessible. Partager les connaissances et les informations : empowerment (: facilitation et soutien), être modeste et reconnaître ses limites, être responsable et donner des objectifs aux autres, rester en retrait, avoir une vision éthique et faire preuve de courage. Ce n'est qu'ainsi qu'un Doyen d'honneur pourra remplir sa mission de service de manière optimale et servir d'exemple aux jeunes générations. »

Où sont les femmes ?

Il y a quelques années la Ministre de l'Emploi de l'époque, Monica De Coninck, interpellait l'IRET sur la participation des femmes aux procédures de sélection et leur désignation comme Doyen d'honneur du Travail. Le Conseil d'administration de l'IRET n'est pas resté indifférent à cette interpellation. Il a pris le problème à bras le corps et a modifié ses statuts pour en faire un objectif permanent.

19



Qu'en est-il de la représentation des femmes au sein du Collège ?

Quelques statistiques : le Collège compte 46 femmes sur 663 personnes nommées, soit un peu moins de 7 %, dont 25 effectives, 20 émérites et 1 honoris causa. Parmi celles-ci : 10 francophones et 36 néerlandophones. La plus ancienne a été nommée en 1981 dans le secteur Entretien du Textile et les trois plus récentes dans le secteur des Garages, de la Construction et de la Fleuristerie. La doyenne a 89 ans, elle vient du secteur Services sociaux, médicaux et médico-sociaux. La cadette a 53 ans, elle vient du secteur de la Coiffure.

Dans la base de données informatisée des personnes décédées qui couvre la période entre 1967 et 2018, on retrouve seulement 18 femmes sur 899 hommes soit 2 %.

Le Collège Royal a donc emboîté le pas à l'IRET et décidé de lancer une action spécifique. Les femmes Doyens d'honneur du Travail se rencontreront dorénavant. Elles seront également invitées à concocter un plan d'action.

Cette initiative devrait rencontrer le souhait de Simonne Laeremans, Doyen d'honneur du Travail, secteur métal qui s'exprime en ces termes :

Davantage de jeunes et de femmes devraient participer aux rencontres nationales.

« Plus de Doyens d'honneur et surtout plus de jeunes et de femmes devraient y participer. En effet, les Doyennes d'honneur sont encore toujours les grandes absentes lors de ces événements. Elles ne sont pas du tout nombreuses (ni parmi les employeurs, ni parmi les travailleurs) mais il n'est pas impossible d'être reconnue en tant que femme, bien au contraire !



Je m'appuie sur ma propre expérience. J'ai parcouru toute ma carrière dans le secteur du métal, un secteur qui n'est pas du tout évident pour les femmes. »...

« Durant ma carrière en tant que représentante des travailleurs, j'ai eu l'opportunité d'améliorer les conditions de travail de tous les travailleurs. De bonnes relations humaines et la confiance sur le lieu de travail sont essentielles. J'ai également vu évoluer les fonctions au niveau de leur contenu, aussi bien pour les travailleurs peu qualifiés que pour les travailleurs hautement qualifiés. La cause principale était l'automatisation avec toutes ses conséquences comme la réduction des effectifs ainsi que les fermetures et déménagements d'entreprises vers d'autres contrées

Aujourd'hui, il est encore très difficile de travailler durant toute sa carrière pour le même employeur. Voilà exactement pourquoi la formation doit être un facteur important pour tous les travailleurs, de sorte qu'ils soient tous « armés » en cas de changements importants.

Dès lors et dans ce contexte, il va de soi que tous ces travailleurs, dont on demande beaucoup d'engagement et de flexibilité, reçoivent de la reconnaissance.

Les entreprises et les secteurs devraient effectuer un meilleur « screening » de leurs travailleurs méritants afin de les reconnaître et les honorer. L'Institut leur offre cette reconnaissance. »

Les jeunes deviennent acteurs lors des journées de rencontre des Doyens d'honneur du Travail : témoignages

L'ouest de la province de Brabant flamand est à l'honneur en 2018, une région pleine d'atouts tant touristiques qu'économiques. La rencontre a débuté le vendredi avec une visite du site Dasseveld de Colruyt. Elle s'est poursuivie le lendemain matin, à Hal avec une séance académique. Après le déjeuner, les activités de l'après-midi proposaient soit une visite de la Basilique Saint Martin récemment restaurée soit de la Brasserie Boon, célèbre pour sa Kriek et sa Geuze.

La rencontre était largement ouverte aux Lauréats du Travail de la province et en particulier aux jeunes Lauréats du Travail qui se sont engagés dans l'initiative *Place des Jeunes* de l'IRET. Ils ont eu l'opportunité d'interpeller les orateurs sur des questions qui les préoccupent.

L'interaction entre les "jeunes" et les "moins jeunes" rend la Journée de rencontre intéressante.



MATTHIEU SNOECK LAURÉAT DU TRAVAIL - SECTEUR DE LA CONSTRUCTION -DEME

« En tant que participant à l'initiative « *Place des Jeunes* », j'ai été invité par l'IRET à assister à la 28^e Journée de rencontre nationale du Collège Royal des Doyens d'honneur du Travail.

Le programme en poche, je me suis rendu au site « Dassenveld » du Colruyt à Hal le vendredi 5 octobre ; j'étais très curieux. Avant la visite guidée, nous avons été accueillis sur place par le personnel de Colruyt. Durant la présentation introductive, on nous a expliqué comment Colruyt a évolué d'un boulanger local vers une des plus grandes chaînes de supermarchés belges en l'espace d'un siècle et 3 générations. Entre-temps, les différentes entités et les différents produits Colruyt constituent un grand groupe multinational surtout actif dans le commerce de gros, avec ses racines belges. Pour les jeunes, ceci illustre parfaitement comment le travail, l'effort, la patience et le sens de l'innovation peuvent être récompensés par un succès durable.

Durant la visite guidée, j'ai été sincèrement surpris par l'ampleur des opérations logistiques sur ce site. Il était très surprenant de constater à quel point les différents éléments complexes de l'ensemble logistique – la commande, l'acquisition, le traitement, la vente, le stockage et la distribution – collaborent d'une manière très ingénieuse et efficace, mais relativement simple. Ce qui paraît à première vue être une fourmilière dont les activités s'entrecroisent, est en fait un ensemble minutieusement orchestré d'opérations logistiques simples et bien définies ! A cet effet, Colruyt a trouvé un bel équilibre entre la main d'œuvre, d'une part, et la robotisation ainsi que l'automatisation, d'autre part. Pour les jeunes et les managers de demain, ce site illustre parfaitement comment on peut organiser un lieu de travail efficacement et en toute sécurité (il pourrait même s'agir d'un exemple que tout le monde doit absolument voir).

Grâce, entre autres, à la bonne organisation pratique et aux guides sympathiques de Colruyt, nous pouvons parler d'une visite réussie et inspirante ; à conseiller !



Le samedi 6 octobre, nous étions attendus à l'auditorium du Collège Sacré-Cœur à Hal pour une séance académique. Après l'introduction et le mot d'accueil du Bourgmestre Dirk Pieters, Mme Sabbe, la Directrice "People & Organisation" au sein du groupe Colruyt, a pris la parole. Sur base de l'histoire du Colruyt, elle a accentué dans son exposé l'importance de l'entrepreneuriat durable au niveau économique, au niveau écologique et au niveau des ressources humaines. Ensuite, M. Leroy, l'Administrateur délégué du VDAB, a clarifié et fait le point sur la problématique du nombre croissant d'emplois non pourvus malgré les nombreux demandeurs d'emploi sur le marché du travail. Mme Ska, la Secrétaire générale de la CSC-ACV, a approfondi ce sujet en parlant de l'industrialisation ultérieure prévue, ainsi que des challenges et opportunités qui en résulteront pour nos travailleurs. Finalement, Rudy De Leeuw, Président de la Confédération européenne des syndicats, a clôturé la séance en projetant les défis formulés vers le contexte européen plus vaste dans lequel nous vivons et travaillons au quotidien.

En ayant participé à l'initiative "*Place des Jeunes*", j'ai pu –avec mes collègues – poser quelques questions durant la séance. Dans leurs exposés, les différents orateurs y ont répondu. En outre, durant la réception ultérieure, nous avons reçu plus de feedback de quelques Doyens d'honneur. Ils nous ont donné une vision intersectorielle et totalement différente au sujet de la problématique; une vision que je n'aurais pas immédiatement considérée en tant que jeune personne. C'est exactement cette interaction entre les "jeunes" et les "moins jeunes" qui rend cette journée de rencontre si intéressante. On aborde plusieurs facettes qui concrétisent l'ensemble d'une manière plus claire et qui formulent



les nuances nécessaires. Il est intéressant d'écouter et d'essayer de comprendre l'histoire des autres afin de chercher des solutions d'une manière plus éclairée.

Durant ces deux journées, j'ai eu l'occasion de rencontrer dans un cadre agréable et convivial les Doyens d'honneur ainsi que les collègues de Young Talent In Action et de la Vlerick Business School. Au-delà du fait d'avoir rencontré de nouvelles personnes, j'ai surtout acquis d'autres idées au sujet du marché du travail, de ses futurs défis et de ses futures opportunités. Cette édition réussie a été parfaitement organisée. Nous espérons qu'elle pourra se prolonger avec autant de succès.



Le regard de Alexandre Vanauve, étudiant à l'Ichec Brussels Management School

Le thème de l'apprentissage tout au long de la vie occupa une place centrale parmi les sujets abordés lors de cette 28^e Journée de rencontre des Doyens d'honneur du Travail. En tant qu'étudiant invité, ce fut un privilège et un plaisir de pouvoir y assister et d'y échanger quelques mots avec certains des acteurs les plus influents du monde du travail.

Ce monde du travail qui n'est pas encore le mien mais qui se profile doucement à l'horizon, s'accompagne comme à chaque nouvelle génération de son lot d'interrogations et de défis.

Comme il a brillamment été souligné, ces défis ne pourront être relevés que par l'acquisition de nouvelles connaissances et compétences. L'exemple de l'importance des langues sur le marché de l'emploi, qui n'est certainement plus à prouver dans notre pays, se voit aujourd'hui étendu aux "langues des machines". Être en mesure de comprendre et communiquer avec un collègue est indispensable ; or, certains de nos plus proches collaborateurs sont aujourd'hui déjà des applications et autres programmes informatiques.

L'enseignement a longtemps été considéré comme l'unique vecteur d'apprentissage. Nous vivons une phase de transition où le travailleur comme l'entreprise ont maintenant leur part de responsabilité dans cet apprentissage continu. Le système éducatif n'a plus pour unique objectif de transmettre des connaissances. Son rôle est également de nous apprendre à apprendre, de nous donner goût à la curiosité. L'entreprise, quant à elle, se voit confier la responsabilité de poursuivre ce processus d'apprentissage. Comme Colruyt, elle peut proposer des formations en interne taillées sur mesure aux besoins de l'entreprise. Ce fleuron national nous rappelle encore une fois que d'une problématique peut surgir une opportunité... tâchons de la saisir.

À l'aube d'un changement radical qui n'épargnera aucun secteur, il est extrêmement valorisant en tant qu'étudiant de constater que ce défi actuel occupe une place majeure au sein du Collège Royal. J'espère que ce message trouvera un écho parmi vos entreprises et cercles respectifs.

ALEXANDRE VANAUVE,

INVITÉ PAR BRUNO VANAUVE, LAURÉAT DU TRAVAIL.



Un nouveau projet en perspective : *Work for a brighter futur*

A l'occasion de ses 100 d'existence, un travail de réflexion a été confié sur l'avenir du travail à une commission : la Commission mondiale de l'OIT.

Son rapport, est l'aboutissement de quinze mois de travail des 27 membres de la Commission mondiale, constituée de figures éminentes du monde de l'entreprise et du travail, des groupes de réflexion, du monde universitaire, des gouvernements et des organisations non gouvernementales.

Coprésidée par le Président sud-africain, Cyril Ramaphosa, et le Premier Ministre suédois, Stefan Löfven, la Commission définit une vision d'un programme centré sur l'humain, fondé sur l'investissement dans les capacités des individus, dans les institutions du travail et dans un travail décent et durable.



Elle demande aux gouvernements de s'engager en juin 2019 à prendre une série de mesures afin de relever les défis liés aux transformations sans précédent à l'œuvre dans le monde du travail.

Le Collège Royal des Doyens d'honneur du Travail a décidé de consacrer une matinée à ce sujet le 24 avril 2019 à Bruxelles.

Discuter de l'avenir du travail, c'est discuter de l'avenir des jeunes et des générations futures. Aussi *Place des Jeunes* sera associé à cette initiative.

PARTIE 2

25

LES SECTEURS EN ACTIVITÉS

SYNTHÈSE

La partie 2 de ce rapport analyse quelques données relatives à l'organisation des procédures de sélection des Lauréats et Doyens d'honneur du Travail.

Près de soixante partenaires différents

Elle débute par une présentation des partenaires de l'IRET dans ce cadre. Au cours de 2018, huit secteurs ont participé à une ou plusieurs réunions selon l'étape à laquelle ils se trouvaient dans le processus de sélection. L'IRET a travaillé avec des représentants de onze centrales des organisations syndicales représentatives des travailleurs. Les quarante-sept autres partenaires représentaient soit des organisations représentatives d'employeurs, associations professionnelles, fonds sociaux ou de promotion du secteur ou encore des services publics fédéraux, provinciaux ou locaux.

Des procédures de durée variables

La durée de la procédure varie suivant le caractère novateur recherché et/ou le nombre de partenaires autour de la table ou encore le nombre de candidatures.

A titre d'exemple, les secteurs des **CPAS** et des **Personnel provincial et communal** qui étaient appelés pour la première fois à appliquer la nouvelle réglementation ont consacré beaucoup de temps à définir les labels professionnels et les critères de sélection.

Les sélections terminées en 2018

Un arrêté royal a été pris en 2018 pour trois secteurs. Ils ont été analysés selon quatre points de vue différents dans ce rapport : les chiffres de participation, la participation des femmes, le statut social et l'âge des candidats.

Il est interpellant de constater que le taux de réinscription des Lauréats des procédures précédentes oscille entre 41 % et 68 %. Il serait intéressant d'analyser ce phénomène de manière plus approfondie. L'innovation a-t-elle un effet dissuasif ou d'autres facteurs interviennent-ils ?

27

Les spécificités des secteurs et des labels

L'examen des procédures de sélection de Lauréats du Travail sur lesquelles l'IRET a travaillé avec ses partenaires cette année montre deux tendances. Soit les secteurs qui optent pour un système de Label simple, chaque label étant lié à un niveau d'insigne (or, argent, bronze) soit, ils optent pour un système plus complexe, à savoir la définition de plusieurs labels significatifs pour le secteur et la possibilité d'obtenir le titre de Lauréat du Travail insigne d'or, d'argent ou de bronze dans l'un de ceux-ci. Ce fut le cas pour les secteurs des CPAS et du Personnel provincial et communal.

L'esprit d'ouverture et d'innovation était également au rendez-vous. Soit au travers de l'élargissement du public-cible ou encore par la définition d'un label sectoriel complémentaire accessible uniquement aux détenteurs de l'insigne d'or, une sorte de label « Or+ ».

La féminisation se poursuit, mais le chemin reste long

Conformément au règlement, le nombre de Doyens d'honneur du Travail nommés en 2018 est restreint. Mais parmi les 5 heureux élus, se retrouve une femme soit 20 % ce qui constitue déjà record par rapport aux années précédentes. Ce n'est pas le cas pour les Lauréats du Travail au titre de promoteur, qui reste exclusivement masculins cette année.

Quatre cérémonies, la cerise sur le gâteau pour les Lauréats.

Le rapport revient enfin sur les quatre cérémonies organisées en 2018 ainsi que sur l'organisation de la remise des brevets et de la manière dont les autorités locales veillent, ou non, à mettre en valeur ces citoyens méritants.

LES COMITÉS

Les partenaires de l'IRET

Pour réaliser sa mission, l'IRET peut compter sur la collaboration volontaire et indispensable de partenaires des secteurs avec lesquels il travaille, à savoir, les syndicats et, selon le cas, les fédérations d'employeurs, organisations professionnelles, l'autorité publique, ou les institutions sectorielles, ou encore des experts qui siègent au sein d'un Comité organisateur.

Dans tous les Comités, la CSC, la FGTB et la CGSLB ont été actifs et en particulier :

- BTB
- Centrale générale FGTB
- CGSP
- CNE
- CSC BIE
- CSC Transcom
- CSC Services Publics
- LBC-NVK
- SETCa
- SLFP

Et pour la Défense, la CGPM.

Ils ont travaillé ensemble dans les Comités et avec les partenaires suivants :

CPAS

- Brulocalis
- SPP Intégration Sociale
- Union des Villes et Communes de Wallonie
- Vereniging van Vlaamse Steden en Gemeenten



Présidé par M. **Julien Van Geertsom**, Président – SPP Intégration sociale.



Transport de marchandises et logistique pour compte de tiers, Entreprises de déménagement et garde-meubles, Commerce et transport de combustibles, Assistance en escale dans les aéroports

- Fonds social pour le Commerce de Combustibles
- FEBETRA
- Union Professionnelle du Transport & de la Logistique
- Transport en Logistiek Vlaanderen
- Chambre Belge des Déménageurs

Présidé par M. **Philippe Degraef**, Directeur FEBETRA.

Personnel provincial et communal

- Union des Villes et Communes de Wallonie
- Vereniging van Vlaamse Steden en Gemeenten
- Brulocalis
- Association des Provinces Wallonnes
- Vereniging Vlaamse Provincies
- Province du Brabant wallon
- Province de Hainaut
- Province de Liège
- Provincie Limburg
- Province de Luxembourg
- Province de Namur
- Provincie Oost-Vlaanderen
- Provincie Vlaams-Brabant
- Provincie West-Vlaanderen



Présidé par M. **Jozef Gabriels**, Ancien Bourgmestre de la ville de Genk, Président honoraire de la VVSG, Doyen d'honneur du Travail.

Fleuristerie

- Union Royale des Fleuristes Belges

Présidé par Mme. **Marijke Walbers**, Directrice URFB.



Diamant



- Antwerp World Diamond Centre
- Antwerpsche Diamantkring
- Diamantclub van Antwerpen CVBA
- HRD Antwerp
- Rijksverlofkas voor de Diamantnijverheid
- Syndikaat der Belgische Diamantnijverheid
- Vereniging van Kempische Diamantwerkgevers

- Vrije Diamanthatel

Présidé par M. **Bart De Hantsetters**, Président Syndikaat der Belgische Diamantnijverheid

Bien-être au travail

- ARCoP
- BBvAg-APBMT
- BES
- BRUXEO
- BSOH
- CBENM
- CONSTRUCTIV
- CO-PREV
- SPF Emploi, Travail et Concertation sociale
- PreBes
- UNISOC
- UNIZO
- UPCP
- VBVC
- VC-CS
- VerV
- VVIB-AMTI
- VVVB

Présidé par M. **Jean-Pierre Van Lier**, Président VC-CS



Chimie

- ESSENCIA

Présidé par M. **Yves Verschueren**, Administrateur délégué d'Essencia



Défense

- Défense, Direction générale Ressources Humaines

Boucherie – Charcuterie – Traiteur

- Fédération nationale des bouchers, charcutiers et traiteurs de Belgique
- Présidé par M. **Jean-Luc Pottier**, Coprésident de la Fédération nationale des bouchers, charcutiers et traiteurs de Belgique



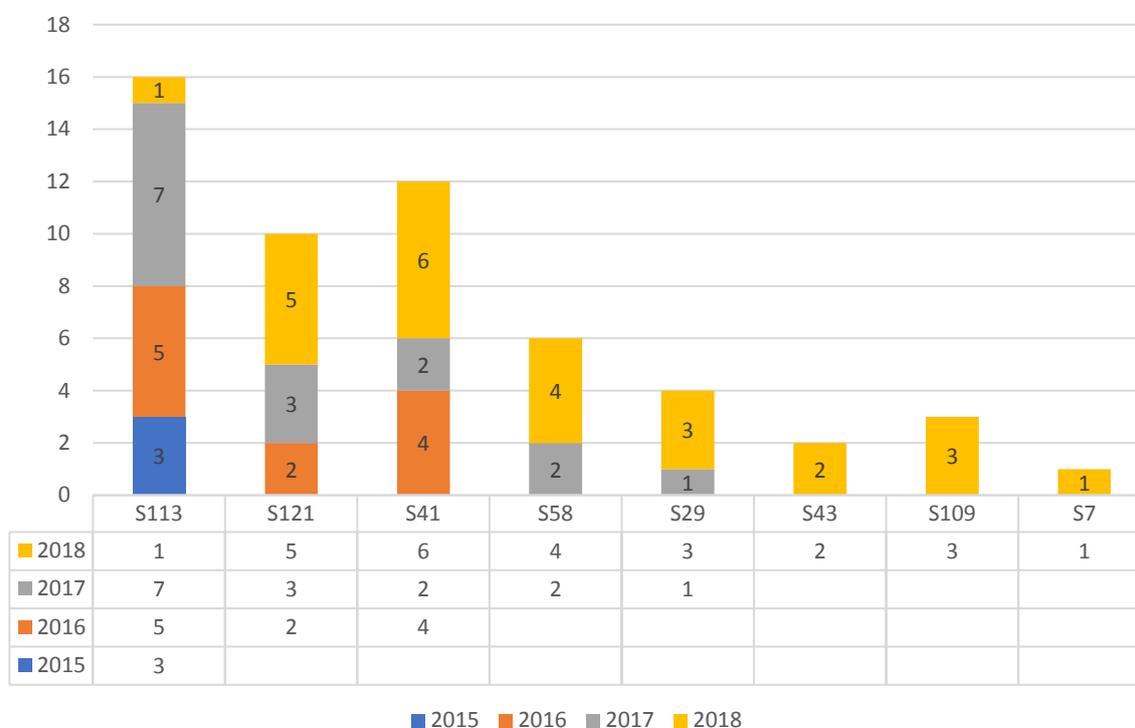
Industrie de la céramique – Industrie de la brique

- Fédération Belge de la Brique
- Fedicer (Fédération de l'industrie de la céramique)

Présidé par M. **Burt Nelissen**, Président de la Fédération Belge de la Brique

LES RÉUNIONS

Nombre de réunions et groupes de travail



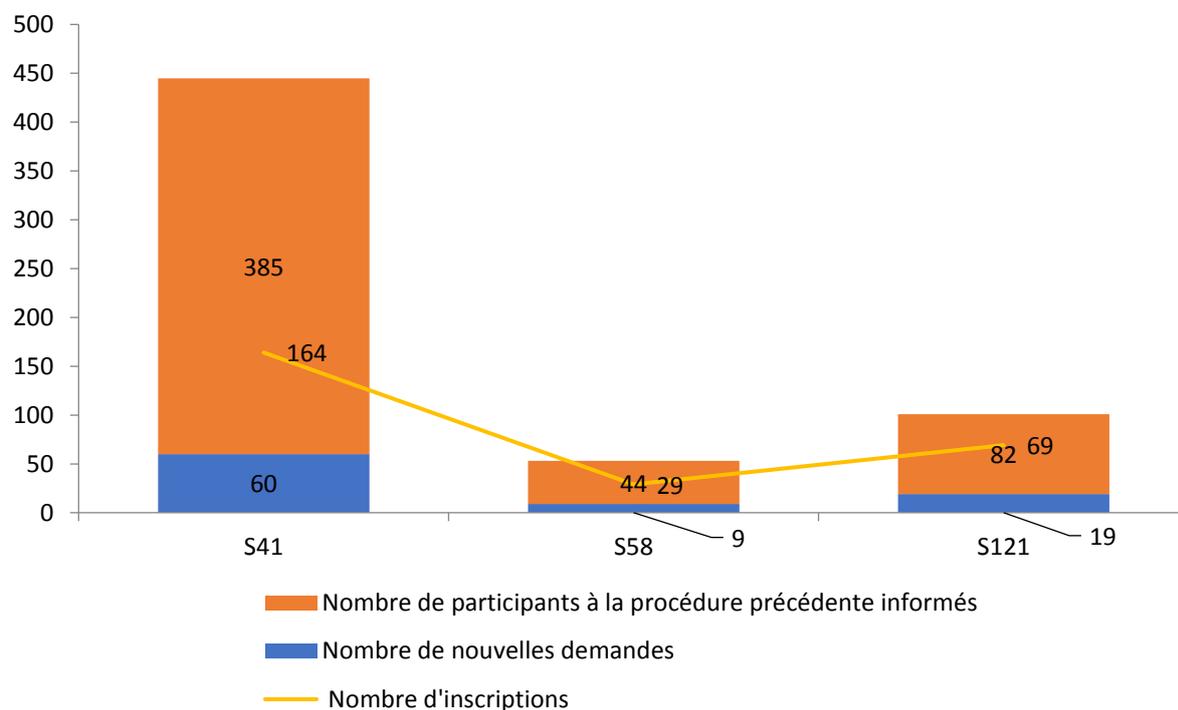
31

S113	CPAS
S121	Transport de marchandises et logistique pour compte de tiers - Entreprises de déménagement et garde-meubles - Commerce et transport de combustibles - Assistance en escale dans les aéroports
S41	Personnel provincial et communal
S58	Fleuristerie
S29	Industrie de la chimie
S43	Diamant
S109	Bien-être au travail
S7	Défense

Ce graphique nous montre que les secteurs ayant terminé leur procédure en 2018 ont commencé celle-ci en 2015 pour le secteur **CPAS**, en 2016 pour les autres. La durée moyenne entre la première réunion et la cérémonie de remise des insignes est d'environ 2 ans. Cela varie fortement d'un Comité à l'autre, en fonction du rythme de travail de chaque comité, mais aussi en fonction du nombre de candidats (plus il y a de candidats, plus la procédure est longue).

Au total, sur l'année 2018, l'IRET a tenu 25 réunions en lien avec les secteurs, allant de la première réunion d'information, avant même le lancement officiel de la procédure à la réunion d'évaluation, peu de temps après la cérémonie de remise des insignes, qui a pour objectif de mieux préparer l'avenir, en passant par les groupes de travail de sélection des candidats.

PARTICIPATION AUX SÉLECTION TERMINÉES EN 2018



S121	Transport de marchandises et logistique pour compte de tiers - Entreprises de déménagement et garde-meubles - Commerce et transport de combustibles - Assistance en escale dans les aéroports
S41	Personnel provincial et communal
S58	Fleuristerie

599 personnes étaient potentiellement candidates (nouvelles inscriptions + anciens Lauréats argent, bronze et cadet). Toutes ces personnes ont été informées de la procédure. 262 d'entre elles ont posé leur candidature, ce qui fait 44%.

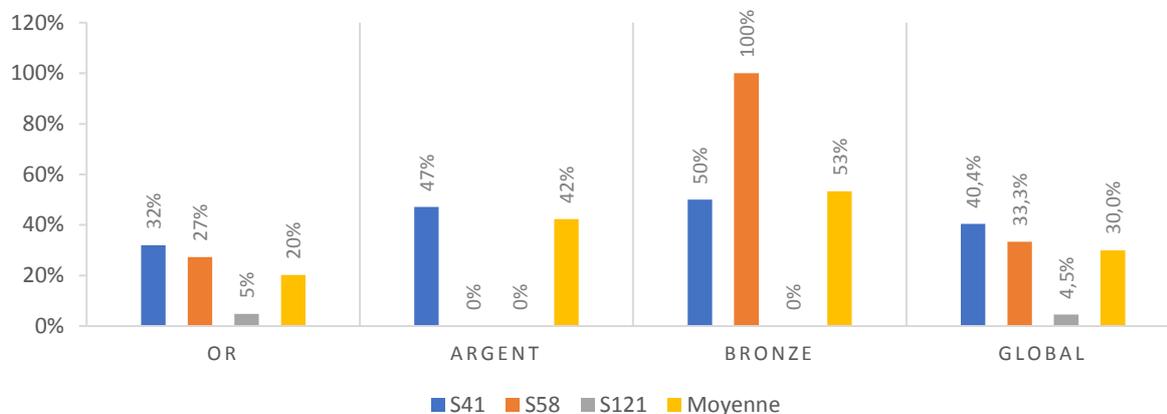
Une spécificité a été mise en place pour le secteur **Fleuristerie**. Les inscriptions ont été ouvertes aux personnes ayant déjà obtenu l'insigne d'or. Ces personnes obtiennent uniquement un label, à savoir *Management durable*.

Les secteurs ont un taux de réinscription¹ allant de 41% (**Personnel provincial et communal**) à 68% (**Transport de marchandises et logistique pour compte de tiers, Entreprises de déménagement et garde-meubles, Commerce et transport de combustibles et Assistance en escale dans les aéroports**). Le secteur **Fleuristerie** à un taux de réinscription de 55%.

¹ Le taux de réinscription est le taux d'anciens candidats (cadets, bronze, argent) qui ont été informés de la nouvelle procédure et qui se sont inscrits.

LES SPÉCIFICITÉS DES SECTEURS ET LES LABELS

Pourcentage de femmes promues par niveau d'insigne



S121 Transport de marchandises et logistique pour compte de tiers - Entreprises de déménagement et garde-meubles - Commerce et transport de combustibles - Assistance en escale dans les aéroports

S41 Personnel provincial et communal

S58 Fleuristerie

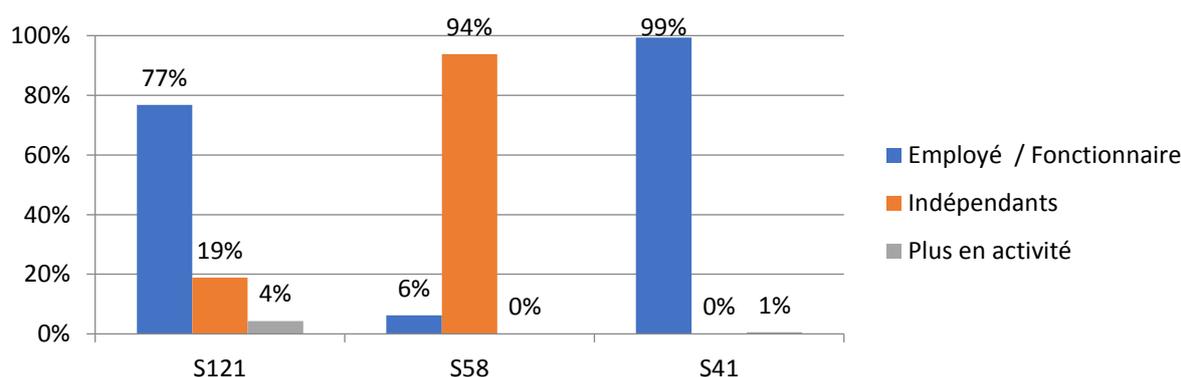
Le taux moyen de femmes lauréates est de 30%, cependant ce taux est fort influencé par le secteur *Transport de marchandises et logistique pour compte de tiers, Entreprises de déménagement et garde-meubles, Commerce et transport de combustibles, Assistance en escale dans les aéroports*, dans lequel on ne compte que 4,5% de femmes, soit 3, contre 63 hommes.

33

Pour le secteur *Fleuristerie*, on compte 5 femmes pour 17 hommes.

Pour le secteur *Personnel provincial et communal*, on compte 63 femmes, pour 93 hommes.

Le statut social des promus



S121 Transport de marchandises et logistique pour compte de tiers - Entreprises de déménagement et garde-meubles - Commerce et transport de combustibles - Assistance en escale dans les aéroports

S41 Personnel provincial et communal

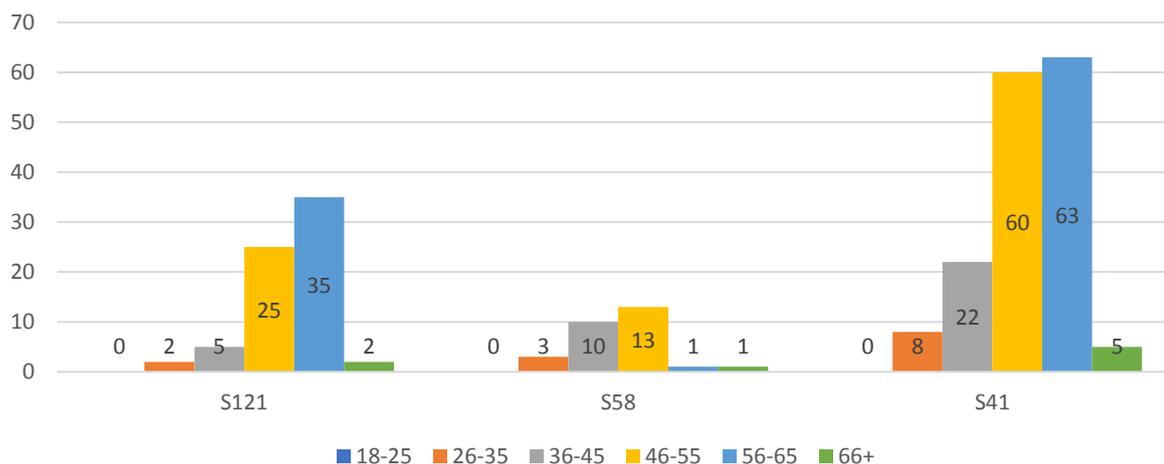
S58 Fleuristerie

Le secteur *Transport de marchandises et logistique pour compte de tiers, Entreprises de déménagement et garde-meubles, Commerce et transport de combustibles, Assistance en escale dans les aéroports*, compte 53 employés, 13 indépendants et 3 pensionnés.

Pour le secteur *Fleuristerie*, on compte 2 employés et 30 indépendants.

Pour le secteur *Personnel provincial et communal*, on compte 164 employés/fonctionnaires, et une personne qui n'est plus en activité.

Âge des promus



S121 Transport de marchandises et logistique pour compte de tiers - Entreprises de déménagement et garde-meubles - Commerce et transport de combustibles - Assistance en escale dans les aéroports

S41 Personnel provincial et communal

S58 Fleuristerie

La grande majorité des promus ont entre 46-55 ans (98 promus) et 56-65 ans (99 promus). Par contre, sur l'année 2018, aucun promu n'a moins de 26 ans, 13 ont entre 26 et 35 ans, 37 ont entre 36 et 45 ans et 8 ont plus de 65 ans.

Le secteur au public le "plus jeune" est celui de la *fleuristerie*, dont les promus ont principalement entre 35 et 55 ans.

Le secteur au public le "plus âgé" est celui du *Personnel provincial et communal*, dont les promus sont majoritairement âgés de 46 à 65 ans.

Les labels

Fleuristerie

Le secteur Fleuristerie a choisi de promouvoir les Lauréats ayant déjà obtenu l'insigne d'or lors d'une promotion précédente en leur offrant la possibilité d'obtenir le label Management Durable.

- Avenir du métier
- Professionnel du métier
- Maître du métier
- Maître du métier – management durable

Ce label est octroyé aux personnes qui ont déjà obtenu l'insigne d'honneur d'or et qui :

- Travaillent de manière durable et écologique.
- Ont une approche du commerce tournée vers l'avenir.
- Sont présent sur les médias sociaux avec ses propres photos et/ou info.
- Sont propriétaire et/ou gèrent et contribuent au site

Personnel provincial et communal

Ce secteur a choisi d'ouvrir les candidatures également aux personnes issues des Régies et des Intercommunales, ce qui n'était pas le cas précédemment. 15 Lauréats en sont issus.

- Accueil - Écoute – Respect
- Qualité des services et bien-être au travail
- Force d'entraînement et de changement
- Acquisition et partage des compétences
- Engagement social et promotion des valeurs du service public

Transport de marchandises et logistique pour compte de tiers - Entreprises de déménagement et garde-meubles - Commerce et transport de combustibles - Assistance en escale dans les aéroports

Ces secteurs ont décidé l'élargir leur public cible en s'ouvrant au commerce et transport de combustible et personnel d'assistance en escale dans les aéroports.

- Professionnel dans le métier
- Spécialiste du métier
- Expert dans le métier

35

Diamant

Les labels retenus par le secteur Diamant pour cette promotion sont identiques aux labels de la promotion précédente (2014).

- Avenir du métier
- Professionnel du métier
- Expert du métier

Bien-être au travail

Les labels retenus par le secteur Bien-être au travail pour cette promotion sont identiques aux labels de la promotion précédente (2012).

- Professionnel
- Spécialiste
- Expert avec engagement social

Chimie

L'organisation Essencia a décidé de stopper la procédure lancée, pour des raison internes.

- Regard innovant
- Durabilité et bien-être
- Engagement et collégialité

Boucherie – Charcuterie - Traiteur

- Label Diamant pour les personnes ayant déjà obtenu l'insigne d'honneur d'or lors de la promotion précédente
- Il n'y a pas d'autre Labels octroyés.

Industrie de la céramique – Industrie de la brique

- Bien formé pour le départ
- Garant de la qualité globale
- Pilier engagé pour l'entreprise
- Force motrice pour le progrès

LES DOYENS D'HONNEUR, NOMMÉS EN 2018

Fleuristerie

Anne Duchateau

Anne Duchateau est la cheffe d'entreprise de Flora Duchateau à Saint-Trond. Elle a suivi des cours à Auweiler (en Allemagne) et possède un « European Judge Certificate ». L'évolution de sa carrière est comme suit : Vice-championne belge en 1983, Championne belge, Lauréat en 1993 de Worldcup Hamburg, Lauréat en 1995 de « Europacup » à Stockholm, Expert Worldskills, Membre de jury européen en Sloveenie, Croatie, Chine et Corée. Elle était Présidente de URFB de 1995 à 2017, d'abord au Limbourg et puis nationale. Elle était également Vice-Présidente de l'Association Européenne des Fleuristes (Florint), membre du jury européen et co-organisatrice d'Eurofleurs.



Transport de marchandises et logistique pour compte de tiers - Entreprises de déménagement et garde-meubles - Commerce et transport de combustibles - Assistance en escale dans les aéroports

Rudy Maes

Rudy Maes est né dans le secteur. Dès 16 ans, il dirige l'entreprise avec son père. Mr Maes comprend donc le secteur du transport routier de part en part. Il peut sans risque être appelé un pionnier dans l'imagination de nouveaux concepts. Il a, lui-même, conçu des remorques combinées pour accroître la flexibilité pour ses clients. Comme chef d'entreprise, Rudy Maes a toujours été un précurseur. Depuis 2003, Rudy Maes est aussi actif en tant que Président de « Transport en Logistiek Vlaanderen ». Dans cette fonction, il représente le secteur vis-à-vis du monde extérieur. Même quand les résultats ne sont pas satisfaisants, il reste concentré sur la défense des intérêts du secteur. Ainsi, il peut présenter un large panel de résultats qu'il a proposé lui-même ou soutenu. Comme Président de TLV, il dirige ses réunions de manière respectueuse afin que chacun puisse donner son avis. Il recherche activement le consensus en lequel chacun peut se retrouver. Rudy Maes a réussi à maintes reprises à dépasser ses propres intérêts afin de trouver ce qui convient au plus grand nombre du secteur. Mr. Maes rassemble au sens propre, comme au figuré, les chefs d'entreprise de transport de marchandises par la route.

37

Il écoute volontiers les points de vue de chaque partie. En tant que représentant des employeurs, il entretient également volontiers des liens informels avec les organisations de travailleurs reconnues. En bref, Rudy Maes prend à cœur le secteur du transport et a pris de nombreuses initiatives pionnières. Entre autres, il peut revendiquer la paternité d'un mécanisme fiscal unique, encourageant les transporteurs à investir continuellement dans des véhicules les plus écologiques



Jan Sannen

Jan Sannen a suivi la formation Travail Syndical à la Haute Ecole Sociale de Heverlee. Il est en service auprès de la CSC depuis le 10 mai 1982 comme propagandiste régional à Kempen. En juin 1996, il entre en service auprès de l'ancien « Christelijke Vervoerarbeiders en Diamantbewerkers », devenu CSC-Transcom, comme secrétaire syndical pour le secteur transport à Anvers, responsable de la défense collective et individuelle des travailleurs dans les secteurs suivants : transport de marchandises, taxi et location de véhicule avec chauffeur, bus & car, déménagement, commerce de carburant, logistique. Il est membre de diverses commissions paritaires, fonds sociaux, et d'autres organes consultatifs sectoriels. Depuis octobre 2012, il est le représentant national pour ces mêmes secteurs, porte-parole au sein des commissions paritaires, membre et Vice-Président des conseils d'administration des différents fonds sociaux et de pensions. Il est membre du bureau national et du bureau journalier de la CSC-Transcom et membre du comité sectoriel du transport par la route de ETF (European Transport Workers' Federation). Avec des collègues représentant les employeurs et travailleurs du secteur, il a essayé, ces dernières années, d'améliorer la viabilité du secteur et de prendre des mesures contre le dumping social.

Personnel provincial et communal

Peter De Paepe



Formé en Electronique, Peter De Paepe (°1957) a entamé sa carrière en tant que fonctionnaire statutaire auprès de la Compagnie intercommunale des eaux TMVW/Farys à Gand. Après une courte période au sein du bureau d'études, il a travaillé pour l'exploitation du réseau de la Compagnie des eaux à Bruges. En 1995, il est élu délégué syndical principal pour TMVW/Farys. On lui confie rapidement des tâches au sein de la régionale de la CSC - Services publics à Gand. Il y devient Président du Secteur des Administrations locales et régionales puis Président de la direction intersectorielle. Ultérieurement, il a exercé plusieurs mandats au niveau national. La collaboration et la concertation sont les piliers sur lesquels il se base dans son travail syndical.

L'eau étant un droit fondamental pour tous, il s'est toujours engagé pour maintenir le caractère public des compagnies des eaux. En 2007, il a publié « La gestion intégrale de l'eau : une activité économique ou une responsabilité ? ». Il est également actif au niveau européen et international. Il a régulièrement participé au Forum mondial de l'eau, collaboré à la campagne «L'eau est un droit humain» et donné des conférences en Europe orientale au sujet du maintien du caractère public des compagnies des eaux dans un contexte libéral. Son credo syndical : 'veiller et développer les acquis sociaux'.

Luc Martens

Licencié en Philologie classique en 1967, Luc Martens (°1946) a été professeur de langues classiques durant 12 ans. Dans les années '70, il fait ses premiers pas en politique et exerce plusieurs mandats au niveau flamand et national. En 1994, il devient conseiller communal à Roulers, de 2005 à 2016, il est bourgmestre. Il porte aujourd'hui le titre de bourgmestre honoraire. De 2010 à 2016, il est président de l'association des villes et communes de Flandre. Dans cette fonction, il a succédé à Jef Gabriels. Entretemps, il est toujours actif au sein l'association et participe au Comité de Direction ainsi qu'au Conseil d'Administration. Fin 2014, il est désigné en tant qu'administrateur chez "De Lijn". Il est également le président de Poolstok et de FARO. Par ailleurs, il est le président de Gaselwest et administrateur auprès de Fluvius. Au sein de cette dernière, Eandis et Infrax constituent une seule entreprise d'utilité publique qui couvre toute la Flandre. En décembre 2015, il est élu vice-président du Conseil des communes et régions d'Europe. Il est également membre du Congrès du Conseil de l'Europe. En 2017, il est élu membre du conseil du Mouvement Européen International. Par ailleurs, il est membre du bureau exécutif de la fédération mondiale des administrations locales et régionales. Luc Martens a également écrit plusieurs livres et manuels ainsi qu'une série d'articles. A ce niveau, il s'intéresse surtout à la particularité et l'avenir de la démocratie chrétienne ainsi qu'à la mission et l'organisation de l'enseignement.



LES DOYENS D'HONNEUR DU TRAVAIL ÉMÉRITES

Pour le secteur Transport de marchandises et logistique pour compte de tiers - Entreprises de déménagement et garde-meubles - Commerce et transport de combustibles - Assistance en escale dans les aéroports, et Fleuristerie, aucun des Doyens d'honneur du Travail nommés lors de la procédure précédente n'a posé sa candidature au titre de Doyen d'honneur du Travail émérite.

Seul le secteur du Personnel provincial et communal a octroyé l'éméritat à un des deux Doyens d'honneur du Travail nommés lors de la procédure précédente, l'autre n'ayant pas posé sa candidature.

Personnel provincial et communal

Jozef Gabriels

Mieux connu comme "Jef", Jozef Gabriels (°1947), ingénieur en construction se forme ensuite à l'Agogie des loisirs. A 23 ans, il devient conseiller communal à Genk. Six ans plus tard, il devient échevin. En 1987, durant la turbulente fermeture des mines, il devient bourgmestre. Il exerce cette fonction jusqu'en 2009. Durant cette période, il a modernisé la fonction publique ; les membres du personnel sont devenus des collaborateurs communaux expérimentés, prêts à aider la population. Il a toujours été un « bâtisseur de ponts », à la recherche de solutions avec une portée très large. Dans une (ancienne) commune minière dont une grande partie de la population était d'origine immigrée, ceci n'était, et n'est, pas toujours évident. Bien qu'il ait également été conseiller provincial, il a surtout opté pour l'engagement local. Il a toujours refusé un mandat parlementaire. De 2001 à 2010, il est élu président de l'association des villes et communes de Flandre (VVSG) et en devient la principale figure. Il s'est également engagé pour la politique d'intégration dans le centre du Limbourg, la Société flamande du logement, Dexia et au sein de son parti, le CD&V, tant au niveau provincial que national. Il aimait la dimension internationale du travail communal. Il a été membre du "Policy Committee" de la Fédération européenne des administrations locales, et a contribué à la réalisation d'une grande organisation mondiale d'administrations locales, qui a été officiellement reconnue en tant qu'interlocutrice par l'ONU. Pour avoir mis son talent de « bâtisseur de ponts » au service de la société, le Roi lui a accordé, en 2010, le titre et le mandat de Doyen d'honneur du Travail.



39



LES PROMOTEURS



Personnel provincial et communal

Monsieur Pol Despeghel, « sectorconsulent lokale besturen VVSG »

Les **Promoteurs** sont des personnes qui ont contribué, au sein d'un Comité Organisateur, à au moins 3 procédures. Ils obtiennent l'insigne d'honneur d'or au titre de Promoteur

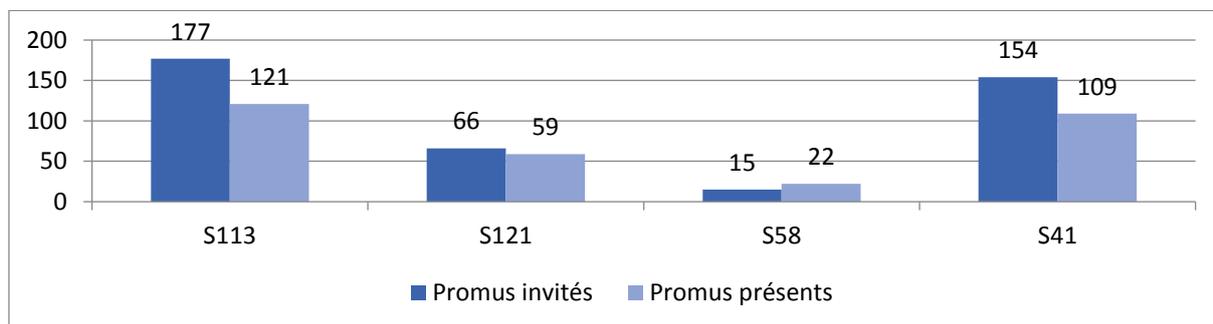
Transport de marchandises et logistique pour compte de tiers, Entreprises de déménagement et garde-meubles, Commerce et transport de combustibles, Assistance en escale dans les aéroports

- Monsieur Philippe Degraef, Directeur FEBETRA (gauche)
- Monsieur Johan Opsomer, Secrétaire National CSC-Transcom (droite)



LES CÉRÉMONIES

La présence aux cérémonies



S113	CPAS
S121	Transport de marchandises et logistique pour compte de tiers - Entreprises de déménagement et garde-meubles - Commerce et transport de combustibles - Assistance en escale dans les aéroports
S41	Personnel provincial et communal
S58	Fleuristerie

Pour le secteur **CPAS**, le taux de présence est de 68%.

Pour le secteur **Transport de marchandises et logistique pour compte de tiers - Entreprises de déménagement et garde-meubles - Commerce et transport de combustibles - Assistance en escale dans les aéroports**, le taux de présence est de 89%

Pour le secteur **Fleuristerie**, le taux de présence est de 100%. Cette remise d'insigne se déroulait durant un autre événement de l'Union Royale des Fleuriste de Belgique.



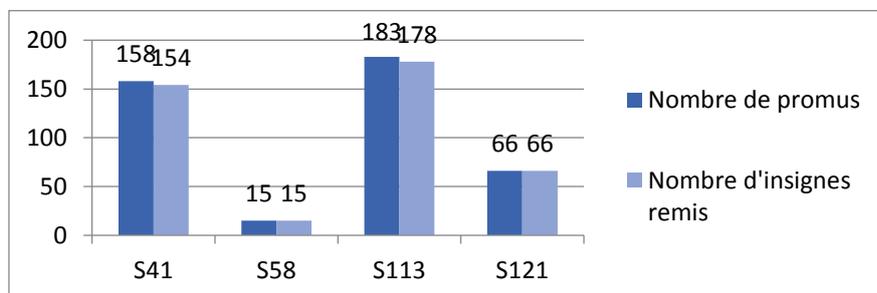
Pour le secteur **Personnel provincial et communal**, le taux de présence est de 71%.

Au total, 311 des 412 invités étaient présents aux cérémonies. Cela représente un taux moyen de 75%.

Nous avons envoyé 284 cartes d'accès "invité" aux personnes accompagnant un promu.

A cela s'ajoute les 632 VIPs invités. Aucun relevé de participation n'étant disponible, on ne peut calculer le taux de participation.

Le financement des insignes



S113	CPAS
S121	Transport de marchandises et logistique pour compte de tiers - Entreprises de déménagement et garde-meubles - Commerce et transport de combustibles - Assistance en escale dans les aéroports
S41	Personnel provincial et communal
S58	Fleuristerie



Seuls les insignes pour lesquelles une participation financière a été versée sont remis. Cette participation couvre une partie des frais inhérents à l'organisation de la cérémonie.

Les insignes du secteur **CPAS** ont été financés, en priorité, par les employeurs des Lauréats, ou à défaut par les Lauréats eux-mêmes. 97% Des insignes ont été payés et donc remis.

Les insignes du secteur **Transport de marchandises et logistique pour compte de tiers - Entreprises de déménagement et garde-meubles - Commerce et transport de combustibles - Assistance en escale dans les aéroports** ont été financés par les Fonds Sociaux. 100% des insignes ont été payés et donc remis.

Les insignes du secteur **Fleuristerie** ont été financés, par les lauréats qui sont pour la plupart indépendant. Pour le seul employé, la demande a été faite à son employeur. 100% des insignes ont été payés et donc remis.

Les insignes du secteur **Personnel provincial et communal** ont été financés, en priorité, par les employeurs des Lauréats, ou à défaut par les Lauréats eux-mêmes, ce qui concerne 15 Lauréats, dont 2 ont refusés de payer. 97% des insignes ont été payés et donc remis.

Secteur CPAS

Le 21 avril dernier le secteur des CPAS était à l'honneur. La remise des insignes a rassemblé quelques 250 personnes à Bruxelles dans la salle AREA42. De superbes témoignages sur le travail quotidien des Lauréats, leur motivation et les défis qu'ils souhaitent encore relever au cours de



leur carrière ont ponctué la matinée. Merci à Carine Noens, Lutgardis De Decker, Maryse Loch, Gerdy Haes et Christophe Farris pour avoir accepté de partager leur regard sur leur profession et un grand coup de chapeau à Christophe qui a participé activement à *Place des Jeunes* qui s'est tenue le 28 février dernier en présence du Roi Philippe et dont le témoignage a particulièrement touché notre souverain. Le secteur peut être fier de lui.

C'est dans cette ambiance très chaleureuse que le Président du Comité organisateur, Julien Van Geertsom, qui venait tout juste de quitter son mandat de Président du SPP Intégration sociale pour accéder à la retraite a livré un vibrant message aux lauréats et au secteur dont on trouvera, ci-dessous, quelques extraits :

« Depuis l'origine, une des motivations de la reconnaissance de l'engagement professionnel est qu'en misant sur l'élévation des personnes et l'amélioration de leurs qualités, on contribue au progrès social. Cette idée reste essentielle, si nous voulons relever les défis sociaux actuels, il faut investir dans l'humain. Cela vaut aussi pour la lutte contre la pauvreté, pour l'indispensable accueil des réfugiés, pour répondre aux défis technologiques, pour tous les grands et les petits problèmes. L'humain est central. Si ceci reste l'essentiel, alors notre approche de remise d'insignes de Lauréat du travail est actuelle et contemporaine. ...

Les insignes veulent valoriser les collaborateurs motivés, attachés à leur emploi et faisant preuve d'un engagement indéfectible. C'est le point central de toute « politique RH » moderne. En ces temps difficiles, où le climat social se durcit en permanence, cette approche n'est pas seulement d'actualité mais de plus en plus nécessaire. ...

La reconnaissance que la communauté leur exprime est extrêmement importante. Car le secteur social, les CPAS, aujourd'hui plus que jamais, ont bien du mal. Ils sont souvent situés entre deux feux. Ce que Nelson Mandela a très justement formulé dans la déclaration suivante : « *Nous ne pouvons ni guérir ni construire si d'une part, les riches dans notre société voient les pauvres comme une horde de personnages irritants et, d'autre part, si les pauvres restent les bras croisés et attendent la charité* ». Trouver un équilibre entre les droits et les devoirs est difficile et est le lot quotidien de tous les Lauréats des CPAS. Avec ces insignes, nous voulons les remercier de tout cœur pour leur engagement sans relâche. »

MARTINE VOETS,
DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'IRET

Insignes d'honneur pour le personnel des communes et provinces



Le samedi 15 décembre, on a pu rendre un hommage mérité aux 158 personnes qui ont passé brillamment la procédure de sélection de Lauréat du Travail. Cette session a été précédée par une préparation longue et à fond.

Les services des communes, villes, provinces et intercommunales sont d'une valeur inestimable pour tout un chacun. Sans l'implication quotidienne de milliers de personnes qui y travaillent, nos vies seraient bien moins agréables.

L'IRET a décidé dans le courant de l'année 2016 de redémarrer la procédure pour le secteur 41, le secteur du personnel provincial et communal. Le groupe de travail préparatoire a d'abord défini le groupe cible en s'est penché ensuite sur les valeurs qu'ils voulaient promouvoir

chez chaque insigne. Il y a eu un échange de vues entre les membres pour déterminer les éléments qui devaient constituer les critères de sélection.

Il a été décidé que cinq labels seraient accordés qui mettraient en évidence les talents de Lauréats : travail de qualité, bonne communication, respect pour le client, acquisition et transmission des connaissances, bien-être au travail, leadership et motivation en sont les mots-clés.

La procédure pouvait démarrer : le groupe de travail a installé le Comité organisateur, qui a lancé l'appel, examiné les candidatures, appliqué la décision finale et la sélection et a finalement préparé la cérémonie.

Les insignes ont été remis lors d'une séance sobre dans un auditoire de l'ULB à Bruxelles. Une douzaine de Lauréats ont été brièvement interviewés. Ils ont apporté des témoignages concrets de leur travail dans le secteur public au service de la communauté. Nous retiendrons que des personnes exceptionnelles qui exercent leur profession avec passion apportent une contribution importante à la bonne réputation de leur organisation.

Le Comité a également choisi deux nouveaux Doyens d'honneur du Travail. Peter De Paepe et Luc Martens sont pour les prochaines années les nouveaux ambassadeurs du secteur public.

JOZEF GABRIELS,

PRÉSIDENT DU COMITÉ ORGANISATEUR

Un label management durable dans la fleuristerie

Le 21 octobre dernier, le secteur de la fleuristerie se retrouvait au château de Limelette pour la troisième édition de «féerie florale», un des nombreux événements qu'organise la fédération professionnelle, l'Union Royale des Fleuristes de Belgique.

Dynamisme, esprit d'initiative, créativité, formation sont les fils conducteurs de leurs activités mais aussi les valeurs que l'IRET soutient et qui étaient, avec d'autres, au cœur même de la procédure de sélection de Lauréat du travail que nous avons organisée ensemble pour la 11^e fois avec notre partenaire.



Dans ce métier, avoir du talent et du goût pour l'art floral ne suffit pas, il faut aussi savoir faire preuve d'une multitude de compétences allant du sens de la communication avec les clients et les collègues à la gestion d'entreprise en passant par l'usage des nouvelles technologies et toutes les difficultés que cela comporte.

Le secteur a également fait preuve de créativité, il est le premier à avoir instauré l'octroi d'un label supplémentaire aux Lauréats déjà titulaire de l'insigne d'or.

Pour avoir démontré qu'ils ont travaillé de manière durable et écologique, qu'ils ont une approche du commerce tournée vers l'avenir et qu'ils sont actifs sur les médias sociaux. Le secteur leur décerne le label « Maître du métier - Management durable ».

Madame Annemie Duchateau, de Saint Trond, ancienne Présidente de l'Union Royale des Fleuristes de Belgique rejoint la Collège royal des Doyens d'honneur du Travail.

Transport de marchandises et logistique pour compte de tiers et Entreprises de déménagement et garde-meubles

Après 9 années d'absence, les secteurs Transport de marchandises et logistique pour compte de tiers et Entreprises de déménagement et garde-meubles ont élargi la nouvelle procédure pour honorer toutes les personnes travaillant avec passion et un engagement quotidien, aux secteurs Commerce et transport de combustibles et Assistance en escale dans les aéroports.



La cérémonie a eu lieu le samedi 29 septembre 2018 dans le « Provinciaal Instituut voor Vorming en Opleiding » à Asse. A l'image du secteur, une assemblée quasi exclusivement masculine puisque la participation féminine n'était que de 4 %

Madame Voets, Directrice générale de l'Institut royal des Elites du Travail, a présenté cet événement. Monsieur Philippe Degraef, Directeur de FEBETRA et Président du Comité Organisateur, a mené les interviews avec certains Lauréats. Il a été honoré, ainsi que Monsieur Opsomer, au titre de promoteur pour leur engagement particulier pour le secteur. Le titre de Doyen d'honneur du Travail a

été décerné à Messieurs Rudy Maes et Jan Sannen. Monsieur Philippe Degraef, l'homme du secteur des transports, a prononcé le discours de clôture et a félicité tous les Lauréats pour leur enthousiasme et leur engagement. Il a également remercié les trois Fonds Sociaux : Transport et Logistique, Déménagement et Commerce de Combustibles qui ont cofinancé cet événement.

LES BREVETS

Pour la promotion 2017

Les brevets de la promotion 2017 ont été envoyés en mars 2018.

Les brevets envoyés concernent les secteurs :

- **Commerce en automobile, garages, carrosserie, pièces automobiles, matériel agricole et horticole et de génie civil / Cycles, cyclomoteurs, motocyclettes**
- **Construction**
- **Services de Police et de Sécurité Civile**
- **CPAS**

86% des communes concernées par l'envoi des brevets de la promotion 2017 ont répondu en nous renvoyant l'accusé de réception dûment signé, cela concerne 313 communes sur 364. Il s'agit de 212 communes en Flandre, 13 à Bruxelles et 139 en Wallonie.

9 communes n'ont pas organisé de remise officielle de brevet et les ont envoyés par la poste aux promus.

Le Bourgmestre de Scherpenheuvel-Zichem s'est rendu en personne chez le Lauréat pour lui remettre son brevet.

Quatre brevets nous sont revenus. Deux en raison d'un changement d'adresse, ces brevets ont été refaits et renvoyés aux communes de Couvin et Coxyde. Une commune nous a renvoyé un brevet en disant "*pas mis à l'honneur dans la commune*". A Schaerbeek, le Lauréat ne s'est pas présenté à la remise de son brevet. La commune nous l'a dès lors renvoyé. Ces brevets ont par la suite été transmis directement aux Lauréats concernés par voie postale.

Nous avons reçu des photos de la remise des brevets de 21 communes. Celles-ci sont relayées sur notre page Facebook. Ce sont dès lors 24 photos qui ont été publiées, engendrant 21 "likes" sur l'album et 26 "likes" directement sur les photos. A cela s'ajoutent 3 commentaires, quelques bouquets de fleurs offerts par les communes, et un nombre incalculable de sourires des promus et leur Collèges Communaux.

45

Pour la promotion 2018

Les brevets des secteurs dont l'Arrêté Royal a été signé en 2018 ont été envoyés le 22 février 2019 aux administrations communales.

Les secteurs concernés sont les secteurs **Transport de marchandises et logistique pour compte de tiers, Entreprises de déménagement et garde-meubles, Commerce et transport de combustibles, Assistance en escalade dans les aéroports, Fleuristerie et Personnel provincial et communal**

Ce sont 245 brevets qui ont été ou vont être remis par les Bourgmestres et Échevins des communes où sont domiciliés les promus. Cela concerne 149 communes (sur les 581 que compte la Belgique), 105 en Flandre, 3 à Bruxelles et 41 en Wallonie.



LISTE DE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

- **Philippe Pirson**, Président du Conseil d'administration et du Comité de direction

Vice-Présidents du Conseil d'administration

- **Marc Leemans**, Président CSC,
- **Robert Vertenueil**, Président FGTB,
- **Mario Coppens**, Président CGSLB

Administrateurs, membres du Comité de direction

- **Paul Clerinx** FEB, **Marcel Savoye** CSC, **Daniel Van Daele** FGTB, **Olivier Valentin** CGSLB, Vice-Présidents du Comité de direction
- **Nicole Dery**, Administratrice générale
- **Willy Imbrechts**, Commissaire général du Gouvernement
- **Sophie du Bled**, Commissaire générale adjointe du Gouvernement

Administrateurs

- **Robert Tollet**, Président du Conseil Central de l'Économie
- **Pol Windey**, Président du Conseil National du Travail
- **Arnaud Deplae**, Président du Conseil Supérieur des Indépendants et des PME, représenté par Madame Sabrina Leclerc.
- **René Branders**, Président de la Fédération des Chambres de Commerce belges
- **Sonja De Becker**, Présidente du "Boerenbond", représente le Conseil National de l'Agriculture
- **Didier Viviers**, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique
- **Freddy Dumortier**, Secrétaire perpétuel de la « Koninklijke Vlaamse Academie van België voor Wetenschappen en Schone Kunsten »
- **Fons De Potter**, Secrétaire général du Collège Royal des Doyens d'honneur du Travail.

47